

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 6 novembre 2024, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
 Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
 Madame Normande Hébert, conseillère poste numéro 2
 Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
 Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
 Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
 Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, monsieur Philip Tétrault déclare la séance ouverte

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-11-134

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2024;

2024-11-135

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2024

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 3 octobre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

5 CORRESPONDANCE

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1 Ministère des Transports –
- 5.2 MRC La Haute-Yamaska :
 - 5.2.1 Réfection de la piste La Régionale – fermeture complète jusqu'en décembre;
 - 5.2.2 Les pousses d'Or – Les nouvelles bourses agricoles de la Haute-Yamaska;
 - 5.2.3 Les Pousses d'Or – Saveurs locales – Le bulletin agroalimentaire de La Haute-Yamaska;
 - 5.2.4 Zoom sur la révision du Schéma de la MRC de La Haute-Yamaska;
 - 5.2.5 Soirée réseautage – Plan d'avenir de la MRC;
- 5.3 MAMH
- 5.4 Les Diabétiques de la Haute-Yamaska – Journée mondiale du diabète le 14 novembre prochain;
- 5.5 La Chambre de Commerce et de l'Industrie Haute – Yamaska – Déjeuner du préfet;
- 5.6 Paroisse St-Bernardin de Waterloo – demande de soutien financier;
- 5.7 Chevaliers de Colomb de Waterloo – demande de soutien financier;

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

- 6.1 Contrat 2024 de plus de 25,000.00 \$ et rémunération des élus;

2024-11-136

CONTRAT 2024 DE PLUS DE 25,000.00 \$ ET RÉMUNÉRATION DES ÉLUS;

Le Maire monsieur Philip Tetrault présente les fournisseurs ayant eu des contrats de plus de 25,000.00 \$, les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et aussi la rémunération des élus.

En vertu des articles 961.3 et 961.4 du code municipal, le conseil de la municipalité de Warden vous présente les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et aussi les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$:

Ville de Waterloo		
Service incendie	43,755.90 \$	
Service des loisirs	9,239.75 \$	
Service Premiers répondants	5,750.00 \$	
Bertrand Ostiguy Inc.		
Déneigement routier	34,295.92 \$	
TGC Inc. contrat eau potable phase 2	1,311,785.56 \$	
Pavage Maska Inc.		
Travaux pavage rue du Moulin	61,641.80 \$	
Colas Québec Inc		
Travaux de pavage rue du Pont	142,878.35 \$	

Contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

FNX Innov Inc. conception et surveillance 69,160.72\$

Rémunération et les allocations de dépenses reçues par le maire et les conseillers pour l'année 2024 :

Reçu de la municipalité
Annuellement :

Poste	Rémunération Total	Allocation
Maire	8,618.33	4,309.17
Conseiller	2,842.93	1,421.47
Maire suppléant	861.83	430.92

Reçu de la MRC de la Haute-Yamaska:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit

17,426.26 8,713.13

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport sur les contrats de plus de 25,000.00 \$ ainsi que la rémunération des élus concernant l'année 2024 ;

ADOPTÉE

6.2 Centre d'action Bénévole aux 4 vents de Waterloo – Demande d'aide financière;

2024-11-137

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE AUX 4 VENTS DE WATERLOO – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE;

ATTENDU QUE le Centre d'action bénévole de Waterloo (CABW) a présenté une demande **d'aide financière de 390 \$** pour l'année 2025;

ATTENDU QUE le CABW est un organisme sans but lucratif à vocation sociale et humanitaire dont le mandat principal est de venir en aide aux personnes âgées et aux gens démunis ;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Warden reconnaît l'importance de maintenir les services du CABW ;

Il est proposé par : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de verser une contribution de 390 \$ au Centre d'action bénévole de Waterloo pour l'année 2025 et en autorise le déboursé ;

QUE les sommes nécessaires soient prélevées à même les crédits non autrement affectés des dépenses d'administration.

ADOPTÉE

6.3 Adhésion à l'union des municipalités du Québec ;

2024-11-138

ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec offre de nombreux services aux municipalités notamment la formation et la représentation au niveau provincial;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de Warden d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2025;

ATTENDU QUE le budget 2025 de la municipalité pourra prévoir la somme de 124.17 \$ nécessaires au paiement de la cotisation ;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2025, accepte la dépense de 124.17\$ et en autorise le déboursé;

ADOPTÉE

6.4 Réseau Biblio Montérégie – changement de méthode de facturation;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la correspondance reçue de l'organisme Réseau Biblio Montérégie;

6.5 Légion Royale Canadienne – Couronne pour le jour du souvenir

2024-11-139

LÉGION ROYALE CANADIENNE – COURONNE POUR LE JOUR DU SOUVENIR ;

ATTENDU QUE la Légion Royale Canadienne – Filiale 77 de la ville de Waterloo procédera à un événement du jour du souvenir;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden désire participer à l'événement en achetant une couronne;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du Village de Warden accepte de participer à l'événement en achetant une couronne.

ADOPTÉE

6.6 Adoption de la programmation numéro.6 du programme d'aide de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023);

2024-11-140

ADOPTION DE LA PROGRAMMATION NUMÉRO.6 DU PROGRAMME D'AIDE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2023);

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité :

Il est résolu :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 Conciliation bancaire au 31 octobre 2024

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 31 octobre 2024 indiquant un solde aux livres de 5,551.66 \$.

2024-11-141 APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 31 octobre 2024, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 Rapport budgétaire au 31 octobre 2024

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 31 octobre 2024 indique des revenus de 615,434.15 \$ et des dépenses de fonctionnement de 484,518.47 \$

7.3 Approbation des comptes payés au 31 octobre 2024

2024-11-142 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2024

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 31 octobre 2024 totalisant 139 977.44 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés	126,942.99 \$
Salaires nets payés	13,034.45 \$

ADOPTÉE

7.4 Approbation des comptes à payer au 31 octobre 2024

2024-11-143 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2024

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 244 264.14 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

Liste des comptes à payer au 31 octobre 2024			
nom	description	montant	Total
Groupe Colas Québec Inc.	trav,pav.rue du Pont	156 470,42	156 470,42
Entreprise Ployard 2000 Inc.	rép.glissières sécurité	6 476,20	6 476,20
Brault Maxtech	Lampe UVMAX	1 170,13	1 170,13
Les Bétons Malouin	Béton pour banc parc	572,01	572,01
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	1 149,75	
	honoraires professionnels	3 164,69	4 314,44
Julie Guilmain	honoraires professionnels	1 356,70	1 356,70
FNX innov Inc.	honoraires professionnels	2 644,42	2 644,42
Paul Lussier	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	
	frais de déplacement	57,60	230,40
Emco Corporation	asphalte froide	1 382,58	1 382,58
MRC La Haute-Yamaska	quote-part	2 117,00	
	avis mutation	6,00	2 123,00
Ville de Waterloo	quote-part incendie	43 755,90	
	Service de Loisirs	9 239,75	52 995,65
Hydro-Québec	9 rue du Moulin	35,00	
	usine eaux usées	582,59	
	rue du réservoir	145,45	
	112 Principale	41,62	
	172 Principale	450,29	
	2020 ch.Jones	424,24	
	rue du réservoir	42,54	1 721,73
Marquage,Traçage Québec	Trav,marquage routier	4 874,46	4 874,46
Sanivac Montréal	rue du Moulin	183,96	
	rue Principale	183,96	367,92
Aquatech	prise en charge eau potable	2 243,16	
	prise en charge eaux usées	382,67	
	prise en charge eaux usées	382,67	
	prise en charge eau potable	2 243,16	5 251,66
Jean-Claude Beaumont	Divers M.O.	1 113,30	1 113,30
Eurofins	analyse eaux usées	189,14	
	analyse eaux usées	299,52	
	analyse eaux usées	189,14	677,80
Transp.J.P.D.Choquette Inc.	achat pierre concassée	521,32	521,32
			244 264,14

ADOPTÉE

7.5 Offre de service pour reddition de compte des programmes TECQ et Primeau;

2024-11-144

OFFRE DE SERVICE POUR REDDITION DE COMPTE DES PROGRAMMES TECQ ET PRIMEAU;

ATTENDU QUE la municipalité bénéficie du programme d'aide financière TECQ 2019-2023;

ATTENDU QUE la municipalité bénéficie aussi du programme d'aide Primeau concernant le remplacement de conduite d'eau potable phase 2 du secteur Nord de la municipalité;

ATTENDU QUE ces deux programmes d'aide financière arrivent à terme et qu'une reddition de compte de chacun de ces programmes est nécessaire pour l'obtention du paiement;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un offre de service concernant ces programmes d'aide de la firme Jérémy Joyal Deslandes CPA, vérificateur externe pour la municipalité;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard

Appuyé par : Madame Normande Hébert

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'offre présenté par la firme Jérémy Joyal Deslandes CPA concernant la reddition de compte des programmes TECQ et Primeau au montant de 2500.00\$ plus les taxes applicables.

QUE ces sommes soient prévues au budget de l'année 2025.

ADOPTÉE

7.6 Avis de fin de contrat au poste de directeur général;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil sa lettre d'avis de fin de contrat de travail.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie pour octobre 2024;

8.2 Transports adaptés pour nous inc – prévisions budgétaires et quote-part pour l'année 2025;

2024-11-145

TRANSPORTS ADAPTÉS POUR NOUS INC – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART POUR L'ANNÉE 2025;

ATTENDU QUE la société Transport adaptée pour nous inc. Offre un service de transport en commun pour les personnes ayant, sur le plan physique, des limitations significatives et persistantes;

ATTENDU QUE le service est offert sur le territoire de la municipalité du village de Warden;

ATTENDU QUE l'adhésion du Village de Warden au service de transport est régie par une entente entre la municipalité et Transport adapté pour nous inc. et que la municipalité du village de Warden désire renouveler son entente pour l'année 2025;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte et adopte la charge d'une quote-part de 2,121.00\$ pour l'année 2025 de Transport adapté pour nous Inc.;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte les prévisions budgétaires 2025 de Transport Adapté pour Nous Inc.;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden nomme Transport Adapté pour Nous Inc. comme organisme délégué pour gérer les argents et le service de transport adapté;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte que la ville de Waterloo nous représente comme ville mandataire;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte le plan de transport 2025;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'horaire suivant pour l'année 2025;

- ✓ 52 semaines / année
- ✓ Lundi au vendredi de 7h00 à 21h00
- ✓ Samedi de 8h00 à 18h00
- ✓ Dimanche de 10h00 à 18h00
- ✓ Journées fériées de 9h00 à 19h00

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la tarification pour l'année 2025 soit de;

- ✓ \$3.25/passage partout sur le territoire
- ✓ \$6.50/passage pour Granby, Cowansville, Bromont, Sutton
- ✓ \$8.75/passage pour Magog
- ✓ \$34.00/passage pour Sherbrooke
- ✓ \$30.00/livret de 10 passages de \$3.25

Les accompagnateurs doivent payer le même montant que l'utilisateur (sauf pour les accompagnateurs obligatoires et pour les déplacements vers Sherbrooke)

QUE les déplacements en direction de Magog et Sherbrooke soient pour motif médical seulement.

ADOPTÉE

8.3 Priorités 2024-2025 en sécurité publique ;

2024-11-146 PRIORITÉS 2024-2025 EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ;

ATTENDU QUE le Comité de sécurité publique de la MRC La Haute-Yamaska demande au Conseil de la municipalité de définir les priorités locales qu'il souhaite soumettre en vue d'établir les priorités régionales pour la prochaine année;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité du village de Warden souhaite une présence policière régulière sur son territoire, **principalement sur la rue du pont et sur les heures d'affluence soit, de 6 heures à 8 h30 le matin, de 3h30 à 5h30 l'après-midi et aussi en soirée de 19h00 à 21h00.**

ATTENDU QU' il y a toujours une circulation de véhicules lourds importante sur la rue du Pont, depuis que nous avons fait des travaux d'asphaltage important à l'automne 2021 et aussi à l'automne 2024, il est très intéressant pour les camionneurs ne respectant pas les lois de la circulation routière d'y circuler. Nous comptons sérieusement sur la Sûreté du Québec pour solutionner cette problématique ou à tous le moins l'améliorer grandement avec leurs interventions;

ATTENDU QU'il va de soi qu'une excellente présence policière sur les heures d'affluence demeure nécessaire afin de faire respecter les limites de vitesse et aussi l'interdiction de circuler aux véhicules lourds sur la rue du Pont ;

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot
Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte les priorités suivantes et les soumette au Comité de sécurité publique de la MRC La Haute-Yamaska :

- 1- Accroître les activités de sécurité routière pour faire respecter les arrêts et les limites de vitesse, dans les rues sous juridiction de la municipalité;
- 2- Effectuer des opérations spécifiques concernant la circulation des camions lourds dans les zones prohibées (rues du Pont et du Moulin)
- 3- Surveillance au parc McLaughlin ainsi que le parc situé sur la rue du Moulin ;
- 4- Effectuer une ronde hebdomadaire dans les rues de la municipalité afin de rassurer les citoyens qu'il y a une présence policière;
- 5- Opération Radar de façon régulière afin de contrer la vitesse excessive sur la rue du Pont sur les heures de pointe.

ADOPTÉE

9 TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réponse de la municipalité du Canton de Shefford concernant la réfection conjointement du chemin Allen;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil, la correspondance reçue du directeur général de la municipalité de Shefford concernant d'éventuel travaux sur le chemin Allen;

9.2 Octroi du contrat de fauchage et débroussaillage pour la saison 2025;

2024-11-147

OCTROI DU CONTRAT DE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE POUR LA SAISON 2025;

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Warden a reçu une offre de service pour le fauchage des fossés et accotements et de débroussaillage de la firme EPB pour la saison 2025;

ATTENDU QUE la firme EPB a été notre fournisseur pour ce genre de service pour l'année 2024;

ATTENDU QUE l'opération de débroussaillage sera effectué en période estivale, soit en juillet/août pour l'année 2025;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden octroie le contrat pour fauchage des fossés et accotements et de débroussaillage à la firme EPB au taux horaire présenté dans son offre de service 2025 ci-jointe aux documents de séance.

QUE la firme EPB s'engage à faire les travaux entre le 9 juin et la fin septembre 2025.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport de l'inspectrice pour octobre 2024;

Le Directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport de l'inspectrice pour le mois d'octobre 2024.

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 Demande de partenariat – Tournoi Pee-Wee de Waterloo;

2024-11-148 DEMANDE DE PARTENARIAT – TOURNOI PEE-WEE DE WATERLOO;

ATTENDU QUE le tournoi de hockey National Pee-Wee de Waterloo en est à sa 49 e édition;

ATTENDU QUE le tournoi National M13 de Waterloo se tiendra du 20 janvier au 2 février 2025;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a été sollicité comme depuis plusieurs années afin de supporter l'événement;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden désire soutenir cet événement sportif majeur pour la région;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden confirme sa participation comme partenaire Bronze au coût de 250.00\$

ADOPTÉE

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-11-149 LEVÉE

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 19h51

ADOPTÉE

Adopter ce 4 décembre 2024

Robert Désilets
Directeur général et
Greffier-trésorier

Philip Tétrault
maire